

CAPA-SH option D 2009/2010

**CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE POUR LES AIDES SPECIALISEES,
LES ENSEIGNEMENTS ADAPTES ET LA SCOLARISATION DES ELEVES EN
SITUATION DE HANDICAP**

option D (option pour travailler en IME ou ITEP) B.O. du 26/02/2004

Le CAPA SH est ouvert aux instituteurs et aux professeurs des écoles titulaires ainsi qu'aux maîtres contractuels ou agréés des établissements d'enseignement privé sous contrat rémunérés sur l'échelle d'instituteur ou rémunérés sur l'échelle de professeur des écoles.

Après échanges et mises en commun de nos compétences respectives liées à nos savoirs et pratiques des institutions d'une part et de l'éducation et de la pédagogie d'autre part ; l'IUFM de Montpellier représenté par Monsieur Bost, l'IEN chargé de l'ASH Monsieur Hirt, l'IRTS représenté par Monsieur Fraisse Directeur de l'IRTS et Madame Chollet poursuivent et renforcent le partenariat dans le cadre de la formation visant le **CAPA-SH option D (option pour les enseignants en IME ou ITEP ou CLIS 1): enseignants spécialisés chargés de l'enseignement et de l'aide pédagogique aux élèves présentant des troubles importants des fonctions cognitives ainsi que le 2CA-SH option D.**

Cette formation a lieu sur Montpellier en partenariat avec l'IUFM et les Inspections Académiques chargées de l'ASH (Adaptation Scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés).

C'est une formation en alternance : classe/regroupement formation à l'IRTS et à l'IUFM de Montpellier conformément aux textes de référence suivants :

B.O. spécial n° 4 du 26/02/2004

- Décret n° 2004-13 du 5/01/2004 : création du CAPA-SH, du 2CA-SH
- Arrêté du 5/01/2004 : options du CAPA-SH et du 2CA-SH
- Arrêté du 5/01/2004 : organisation de l'examen du CAPA-SH
- Arrêté du 5/01/2004 : organisation de la formation professionnelle spécialisée pour les personnels du premier degré et du second degré
- Circulaire n° 2004-026 du 10/02/2004 : mise en œuvre de la formation professionnelle CAPA-SH et 2CA-SH

B.O. n°46 du 16/12/2004

Circulaire n°2004-221 du 8/12/2004 : recueil des candidatures des personnels enseignants du premier degré titulaires aux stages de préparation au CAPA-SH année 2005-2006.

P.S. : L'I.R.T.S. L-R est fermé du lundi 6 avril au vendredi 17 avril 2009 inclus.

DATES DES REGROUPEMENTS :

3 semaines en juin 2009 : privé et public réunis

Puis 3 semaines de regroupement en octobre 2009 ; 3 semaines en décembre 2009 ; 3 semaines en février 2010 ; 3 semaines en avril 2010. Nous ne pouvons communiquer les dates à ce jour, nous attendons les calendriers fixés par l'Inspection Académique. Dès que nous les aurons, nous les communiquerons aux personnes susceptibles d'engager la formation.

COÛT :

Pris en charge par l'enseignement privé ; votre établissement n'a pas à financer votre formation ; par contre vous devez avoir l'accord du chef de votre établissement ainsi que l'accord de votre Inspecteur ASH qui doivent prévoir vos remplacements.

PUBLIC :

Instituteurs et professeurs des écoles titulaires, maîtres contractuels ou agréés des établissements d'enseignement privé sous contrat rémunérés sur l'échelle d'instituteur ou de professeur des écoles.

OBJECTIFS :

- Connaître l'environnement réglementaire et institutionnel concernant la scolarisation et les aides aux élèves en situation de handicap ou en difficulté,
- Comprendre le rôle et la fonction d'un enseignant spécialisé,
- Connaître ou comprendre davantage les subjectivités particulières et les difficultés cognitives de certains élèves,
- Acquérir des repères épistémologies, sociologiques et culturels relatifs au système éducatif français et européen,
- Analyser sa pratique et les obstacles pédagogiques et savoir construire un projet pédagogique en articulation avec un projet personnalisé plus global,
- Construire une identité basée sur une éthique professionnelle et respectueuse du droit au secret de l'élève et de sa famille conformément à la loi.

CONTENUS :

Les unités de formation des enseignants spécialisés du 1^{er} degré exerçant dans le champ de la scolarisation des élèves en situation de handicap ou dans le champ médico-social (IME, ITEP anciennement IR, IEM...) (en référence au B.O. du 26/02/2004) :

- UF1 : Pratiques pédagogiques différenciées et adaptées aux besoins particuliers des élèves
- UF2 : Pratique professionnelle au sein d'une équipe pluricatégorielle
- UF3 : Pratiques professionnelles prenant en compte les données de l'environnement familial, scolaire et social
- Analyse des pratiques
- Initiation à la recherche et méthodologie de mémoire.
- Analyse du trajet individuel de formation avec constitution d'un livret ressources personnalisé de formation.

P.S. : L'I.R.T.S. L-R est fermé du lundi 6 avril au vendredi 17 avril 2009 inclus.

Coordnatrice du CAPA-SH : Isabelle CHOLLET ☎ 04 67 07 82 85 ✉ isabelle.chollet@irts-lr.fr

Assistante administrative de formation : ✉ christine.cimino@irts-lr.fr * Bureau A230 ☎ 04 67 07 02 36 (de 10h30 à 12h)

LA CERTIFICATION ET LES MODALITES DE L'EXAMEN :

L'examen du certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap, est composé de deux épreuves consécutives (*BO n°4 du 26 février 2004 numéro spécial CAPA-sh et 2 CA-SH ; article 2 du décret du 5-1-2004 ; JO du 7-1-2004*) :

- 1) *Une épreuve professionnelle comportant la conduite de deux séquences d'activités professionnelles (séquences consécutives d'une durée de 45 minutes chacune), suivies d'un entretien avec un jury d'une durée d'une heure.*

Cet entretien permettra d'évaluer en situation professionnelle : 1-1 les compétences spécialisées donc les adaptations pédagogiques aux besoins particuliers des élèves 1-2 les connaissances du cadre juridique, officiel et institutionnel 1-3 le travail en équipe, en partenariat, avec les familles concernées et avec l'environnement.

Notée globalement sur 20.

- 2) *Une épreuve orale de soutenance d'un mémoire professionnel – 30 pages maximum avec étude de situation et élaboration avec les outils pratiques et scientifiques de l'option. La durée de la soutenance est de 30 minutes avec 10 minutes de présentation par le candidat. Notée sur 20.*

Une note minimale de 20/40 à l'ensemble des deux épreuves est exigée pour l'obtention du capa sh. (Une note inférieure à 5 est éliminatoire pour chacune des deux épreuves).

INSCRIPTION :

Remplir le dossier d'inscription ci-joint et le renvoyer le plus rapidement possible (avant le 11 mai 2009 dernier délai)

Vous pouvez, au préalable, envoyer votre bulletin d'inscription -signé par votre employeur- par télécopie au 04 67 69 91 54 ou par email christine.cimino@irts-lr.fr

Renseignements auprès de Mme Christine CIMINO (secrétariat) - 04 67 07 02 36

P.S. : L'I.R.T.S. L-R est fermé du lundi 6 avril au vendredi 17 avril 2009 inclus.

Coordnatrice du CAPA-SH : Isabelle CHOLLET ☎ 04 67 07 82 85 ✉ isabelle.chollet@irts-lr.fr

Assistante administrative de formation : ✉ christine.cimino@irts-lr.fr * Bureau A230 ☎ 04 67 07 02 36 (de 10h30 à 12h)